12 mars 2015, Genève – L'**Organisation mondiale de la Santé** (OMS) a publié aujourd'hui ses premières orientations sur le
traitement de l'hépatite B chronique
, une infection virale qui se transmet par le sang et les liquides biologiques, attaque le foie et provoque selon les estimations 650 000 décès par an, pour la plupart dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Dans le monde, quelque 240 millions de personnes ont une infection chronique par le virus de l'hépatite B, avec les taux les plus élevés en Afrique et en Asie. Elles courent un risque accru de mourir de cirrhose ou de cancer du foie.

Il existe des médicaments efficaces pour éviter aux porteurs du virus de développer ces affections et leur permettre de vivre plus longtemps. Mais la plupart de ceux qui ont besoin de ces médicaments ne peuvent pas y avoir accès ou ne peuvent obtenir qu'un traitement de qualité inférieure. L'une des raisons en est l'absence d'orientations claires, fondées sur des bases factuelles et destinées aux pays (en particulier à revenu faible ou intermédiaire) pour savoir qui traiter et quels médicaments utiliser.

« Un certain nombre de facteurs doivent être pris en compte pour déterminer ceux qui ont besoin du traitement contre l'hépatite B », explique le Dr Stefan Wiktor, qui dirige à l'OMS le Programme mondial de lutte contre l'hépatite. « Ces nouvelles lignes directrices, qui donnent des recommandations thérapeutiques basées sur des tests simples et peu coûteux, aideront les cliniciens à prendre les bonnes décisions. »

Les lignes directrices de l'OMS « *WHO guidelines for the prevention, care and treatment of persons living with chronic hepatitis B infection* » présentent une approche simplifiée pour soigner les sujets porteurs d'une hépatite B chronique, en particulier en situation de ressources limitées.

Elles couvrent tout l'éventail des soins, depuis la détermination de ceux qui ont besoin du traitement au suivi sur le long terme, en passant par les médicaments à employer.

Principales recommandations :

- L'utilisation de quelques tests simples, non invasifs, pour évaluer le stade de l'affection hépatique afin d'aider à identifier ceux qui ont besoin d'être traités ;
- La priorité du traitement pour ceux qui ont une cirrhose, le stade le plus avancé de l'affection hépatique ;
- L'utilisation de deux médicaments sûrs et très efficaces, le ténofovir ou l'entécavir, pour le traitement de l'hépatite B chronique ; et

- Le contrôle régulier par des tests simples pour le dépistage précoce du cancer du foie, pour évaluer si le traitement marche et s'il peut être arrêté.

Les besoins spécifiques de certains groupes, comme les sujets co-infectés avec le VIH, les enfants et les adolescents, les femmes enceintes, doivent également être pris en compte.

Les deux médicaments recommandés sont déjà disponibles dans de nombreux pays sous forme de médicaments génériques et ils sont donc relativement peu coûteux, parfois pas plus de US$ 5 par personne et par mois. « Comme le traitement est à vie dans un très grand nombre de cas, il est important que les patients puissent avoir accès à ces médicaments au prix le plus bas possible », indique le Dr Wiktor.

Un certain nombre de pays commencent à développer des programmes de traitement de l'hépatite B et ce document nouvellement publié donne aussi des orientations sur l'organisation des services de soins et de traitement pour cette maladie. « Par exemple, les pays doivent réfléchir aux moyens d'améliorer l'accès aux médicaments et de dispenser des soins de qualité qui s'appuient sur les services et personnels existants », déclare le Dr Philippa Easterbrook, du Programme mondial OMS de lutte contre l'hépatite.

Le traitement peut prolonger la vie de ceux qui sont déjà infectés, mais il est également important d'axer les efforts sur la prévention des nouvelles infections. L'OMS recommande de vacciner tous les enfants contre l'hépatite B, en administrant la première dose à la naissance. Certains pays, notamment en Asie, ont diminué la fréquence de l'hépatite B chez l'enfant en instaurant la vaccination universelle. Le défi consiste désormais à étendre l'action de façon à protéger tous les enfants du monde contre ce virus.

La réutilisation du matériel médical, notamment des seringues, est une autre voie d'infection. L'OMS a récemment publié une nouvelle politique sur la sécurité des injections et celle-ci aidera également à prévenir de nouveaux cas d'infection par le virus de l'hépatite B. Elle appelle à l'utilisation, dans le monde entier, des seringues « smart » pour éviter la réutilisation des seringues et des aiguilles.

Les nouvelles lignes directrices sur le traitement de l'hépatite B font suite à la publication l'année dernière des premières lignes directrices de l'OMS sur le traitement de l'hépatite C.